MENTORIEL
Formation professionnelle

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Comprendre, repérer, agir · Formation MENTORIEL

DURÉE	PARTICIPANTS	TARIFS
7 heures - 1 jour Présentiel - inter / intra	4 à 12 stagiaires Dirigeants, managers, RH, élus du CSE	Inter : 320 € / personne, net de taxe Intra : 1 190 € / groupe, net de taxe

▪ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif principal

Comprendre ce que recouvrent les risques psychosociaux, connaître les obligations de l'employeur, repérer les facteurs de risque et les signaux d'alerte dans son entreprise, et savoir agir : intégrer les RPS au document unique, construire des actions de prévention, et réagir de façon juste face à un salarié en difficulté.

Public visé : dirigeants, managers, responsables RH, membres du CSE et de la CSSCT, référents santé-sécurité.

Prérequis : aucun.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

→ Définir les RPS : stress, violences internes et externes, harcèlement, épuisement professionnel.
→ Situer les obligations et responsabilités de l'employeur et de chaque acteur.
→ Identifier les six familles de facteurs de risques psychosociaux.
→ Repérer les signaux d'alerte individuels et collectifs.
→ Intégrer les RPS au DUERP et bâtir un plan d'actions de prévention.
→ Réagir face à un salarié en difficulté : écouter, orienter, alerter.

▪ DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

JOUR UNIQUE - Comprendre, repérer, agir

Matin · 3 h 30 Accueil et positionnement ; de quoi parle-t-on : stress, violences internes (conflits, harcèlement moral et sexuel, agissements sexistes) et externes (incivilités, agressions), épuisement professionnel ; effets sur la santé et sur l'entreprise (absentéisme, rotation du personnel, accidents, climat) ; obligations de l'employeur, principes généraux de prévention et responsabilités ; les six familles de facteurs de risque : intensité et temps de travail, exigences émotionnelles, manque d'autonomie, rapports sociaux dégradés, conflits de valeurs, insécurité de la situation de travail ; repères sur les modèles de Karasek et Siegrist. Méthode : apports courts, quiz, analyse de situations apportées par les participants.

Après-midi · 3 h 30 Repérer : signaux individuels et collectifs, indicateurs simples à suivre ; évaluer les RPS dans le DUERP à partir des situations réelles de travail ; trois niveaux de prévention : agir sur l'organisation, outiller les personnes, accompagner après un événement ; rôle de chacun : direction, managers, RH, CSE et référent harcèlement, service de prévention et de santé au travail ; face à un salarié en difficulté : écouter sans diagnostiquer, orienter, alerter, conduite à tenir en cas d'urgence ; plan d'actions. Méthode : étude de cas en sous-groupes, construction d'un plan d'actions.

ÉVALUATIONS - Contrôle des acquis

Évaluation : quiz de positionnement et de fin de formation, étude de cas, plan d'actions de prévention élaboré en séance ; bilan collectif.

▪ MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Moyens et méthodes

· Apports courts appuyés sur les ressources de l'INRS.
· Grille de repérage des six familles de facteurs de risque.
· Études de cas tirées de situations réelles, travail en sous-groupes.
· Livret remis à chaque participant ; QR code de suivi administratif et d'émargement.

Évaluation et documents remis

· Quiz ; étude de cas.
· Trame de plan d'actions de prévention des RPS.
· Attestation de fin de formation MENTORIEL.

▪ ACCÈS, FINANCEMENT ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'accès

· Inscription par téléphone ou courriel ; accès sous 3 jours ouvrés après validation du dossier, ou à la prochaine session.
· Présentiel à Ajaccio (Hôtel Campo Dell'Oro) ou en intra-entreprise dans toute la Corse.
· Non éligible au CPF. Prise en charge possible (FIPU, OPCO, France Travail, Agefiph) sous réserve d'éligibilité et d'accord du financeur.

Accessibilité et contact

· Aménagements PSH étudiés au cas par cas avec le référent handicap.
· Référent handicap : Séverine Molinero - 07 87 55 92 75 - contact@mentoriel.com
· Responsable pédagogique : contact@mentoriel.com - réponse sous 72 h ouvrées

Repère : les RPS font partie des risques que l'employeur doit évaluer dans le DUERP et prévenir. Formation conçue par MENTORIEL ; elle se prolonge par « Gestion du stress et de l'agressivité au travail », « Gestion des conflits et amélioration du climat social » et « Comprendre et faire vivre son DUERP ».